

République française

Département de l'Hérault

Commune  **de Rosis**

Séance du 2 juin 2014

Membres présents: M.M. Jacques MENDES - René MAGNALDI - Daniel BOURDON - Germain FARENQ - Anne MAUREL- Stéphane SAUTEREL- Sébastien ALLIES. Arlette ARAGON -Magali CAZALS.

Membre(s) absent(s) :Mlle Nathalie MENDES - (Pouvoir à Jacques MENDES) Moïse ROQUES - (Pouvoir à Germain FARENQ).

Secrétaire de séance : Sébastien ALLIES.

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du PV de séance du Conseil Municipal*
2. *Pont vieux d'Andabre demande de subvention Réserve Parlementaire*
3. *Pont vieux d'Andabre Marché complémentaire pour restauration 3^{ème} tranche*
4. *Douch refuge communal M.C - travaux de maîtrise de l'énergie*
5. *Rando pédestre – Préparation de la rando communale de Rosis.*
6. *Vœu du conseil Municipal relatif au projet de modification de limites du canton.*
7. *Gîte communal travaux de mise en peinture*
8. *Travaux d'entretien et de nettoyage des rues des hameaux*



[Flashez ce code et accédez directement au site internet de la commune de ROSIS](#)



TABLEAU DE BORD DU SITE INTERNET

<http://www.rosis-languedoc.com>

Fréquentation du site - Mois d'avril 2014= 5045 Visites

Fréquentation du site - de l'année 2013 = 59 888 Visites

**La Maison du Mouflon et du Caroux à Douch
est ouverte tous les jours de 14 à 18 h sauf le Mardi.
Nombre de visiteurs depuis le 15 avril 2014 à ce jour = 1 382 visiteurs**

1 - APPROBATION DU PV DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

Monsieur le MAIRE propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu de la séance du dernier Conseil Municipal du 28 Avril 2014.

Il **demande** aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler.

Avis du Conseil: Le Conseil unanime adopte le Compte Rendu de la séance du dernier Conseil Municipal du 28 Avril 2014.

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

2 –PONT VIEUX–MARCHE COMPLEMENTAIRE POUR RESTAURATION DE LA 2^{ème} TRANCHE

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que le marché complémentaire a pour objet la réalisation et l'achèvement des travaux de consolidation et de restauration du pont vieux.

Il **indique** que lors de la mise au point du marché initial, les financements disponibles ne permettaient pas d'envisager la restauration complète de l'ouvrage .Le traitement du tiers ouest du pont n'était donc pas inclus dans le marché.

Il **précise donc** qu'il apparaît opportun de réaliser les travaux de restauration restant pour finaliser l'intervention et assurer une homogénéité de traitement de l'édifice.

Il **précise également** que le montant du marché complémentaire s'élève à **66 889,00€ HT** la TVA 20% à **13 377 ,80€ soit 80 266,80 TTC.**

Il **demande aux membres du Conseil** de bien vouloir adopter ce marché complémentaire de l'autoriser à l'élaboration de ce dossier, solliciter les aides nécessaires et signer tout acte afférent.

Avis du Conseil: Le Conseil unanime émet un avis favorable aux propositions du Maire.

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

3 – RESTAURATION DU PONT VIEUX - DEMANDE DE SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE SENAT

Monsieur le maire informe les membres du Conseil de son intervention auprès d'un parlementaire de notre département afin d'obtenir une aide au titre de la réserve parlementaire pour financer la 2ème tranche de travaux de restauration du pont vieux d'Andabre qui clôturera les travaux de restauration de cet ouvrage.

Il **indique** que ce Parlementaire a émis un a priori favorable à notre requête et nous précisera la hauteur du financement alloué très prochainement.

Il **précise** que les services de l'Etat au titre de la DDTR nous ont notifié une aide de **30 000 €** Nous attendons désormais la décision du Département et de la Région qui ont été également sollicités.

Il **propose** donc aux membres du Conseil, de l'autoriser à solliciter cette subvention, à constituer le dossier et signer tout acte afférent.

Avis du Conseil: Le Conseil unanime émet un avis favorable à la demande de subvention proposée et autorise le Maire à signer tout acte afférent à la constitution du dossier.

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

4- DOUCH REFUGE COMMUNAL M.C -

TRAVAUX DE MAITRISE DE L'ENERGIE

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que les travaux de restauration du Gîte Marcel Cèbe sont en cours.

Il précise que compte tenu de l'importance des travaux d'isolation, des réservations d'hébergement déjà enregistrées, de l'emploi du temps de l'employé communal qui est particulièrement chargé en cette période, de la disponibilité des stagiaires du Greta en charge de l'installation des radiateurs, ne sont pas de nature à favoriser une exécution plus rapide des travaux.

Il indique que les couchages installés en chalis dans le dortoir ont été enlevés pour favoriser l'installation (à titre provisoire) de nouveaux lits, et permettre ainsi aux employés communaux de terminer l'isolation des murs latéraux et aux chauffagistes du Greta de Bédarieux de terminer la mise en place des radiateurs.

Il indique également que l'isolation du plafond se fera très probablement à l'intersaison, mais que la suppression envisagée du pilier central en béton qui supporte les radiateurs électriques ne se fera que lorsque la chaudière sera installée, probablement au cours du 1^{er} semestre 2015.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir considérer que nous avons refusé l'an dernier près de 300 nuitées, faute d'hébergement disponibles et que ces travaux de restauration et la mise en place de nouveaux équipements sont nécessaires et indispensables pour accueillir décemment nos visiteurs, car ils sont de nature à créer des ressources nouvelles et non négligeables pour notre commune.

Avis du Conseil: Le Conseil estime que ces travaux de restauration sont de nature à favoriser la location de cet hébergement en période hivernale et se réjouit de la collaboration avec le service chaufferie du GRETA de Bédarieux qui fait un travail remarquable dans cet hébergement.

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

5- RANDO PEDESTRE -

PREPARATION RANDO COMMUNALE de ROSIS

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que la Rando Communale annuelle de Rosis se déroulera sur le territoire de la commune est inscrite au calendrier des randonnées pédestre de CDRP du Tarn et de l'Hérault à la date du **21 Septembre 2014.**

Il indique qu'il y a lieu, d'ores et déjà, compte tenu de la richesse de nos sentiers balisés de choisir l'itinéraire de cette rando soit au départ de Douch soit au départ d'Andabre.

Il propose à René Magnaldi pour Douch et à Magali Cazals pour Andabre d'y réfléchir et de nous faire des propositions pour permettre d'organiser cette manifestation à la découverte de notre commune.

Il demande aux membres du conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce projet.

Avis du Conseil: Le Conseil unanime a opté pour une rando familiale de 15 km maximum en boucle, sur le massif du Caroux. Un « en cas » sera proposé par la commune à l'heure du déjeuner. L'inscription à cette rando est fixée à 5 €.

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

6 – VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROSIS RELATIF AU PROJET DE MODIFICATION DES LIMITES DES CANTONS DU DPT DE L'HERAULT

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que le projet de gouvernement de constituer de nouveaux cantons est une réforme aberrante tant à l'égard de l'intérêt de nos concitoyens, que des valeurs de la démocratie, ne pourrait aboutir sans nuire gravement à l'avenir et à la liberté de nos territoires et de leurs habitants.

Il demande aux membres du Conseil d'émettre un avis favorable à ce vœu qui a été proposé par le Pdt du Conseil Général de l'Hérault.

Avis du Conseil: Le Conseil émet un avis favorable au vœu proposé par le CG34.

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

7 – GITE COMMUNAL 3 EPIS – REMISE EN ETAT - TRAVAUX DE MISE EN PEINTURE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que lors de la visite de la quasi-totalité des hameaux et écarts de la commune par les nouveaux conseillers municipaux, la visite des hébergements communaux nous ont amené à prendre les décisions suivantes afin de conserver la réputation de nos hébergements.

- le petit gîte qui nécessitait une mise en peinture suite à des dégradations liées à une infiltration a été entièrement repeint par l'employé communal assisté d'une aide extérieure proposée par le Maire.
- Les rideaux des cabines de douche ont été remplacés.
- Des ampoules manquantes ou grillées ont été remplacées par des ampoules basse énergie pour les deux hébergements.
- L'applique extérieure inutilisable sera remplacée par Fabrice.
- Les tables situées à l'extérieur viennent d'être repeintes par une aide extérieure.
- Les literies des deux hébergements ont été complétées et renouvelées.
- Un barbecue sera mis en place dès demain pour remplacer l'existant détérioré.

Le Maire remercie les membres du Conseil qui s'impliquent pour réaliser de menus travaux qui libère l'emploi du temps particulièrement chargé de l'employé communal.

Avis du Conseil: Le Conseil prend acte des décisions prises concernant ces deux hébergements.

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

8 - TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES RUES DANS LES VILLAGES ET HAMEAUX

Le Maire informe les membres du Conseil qu'à partir de la semaine prochaine débiteront des travaux d'entretien des rues d'Andabre pour commencer et en suivant les autres hameaux. Les travaux de curage du chemin des gorges d'héric seront effectués par l'employé communal qui louera l'engin nécessaire à la réalisation de ces travaux

Il précise également qu'il y a lieu d'envisager le fleurissement des jardinières dans les hameaux ainsi que le bac à fleurs d'Andabre et du parking de Compeyre.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à engager la dépense nécessaire au fleurissement de la commune ainsi qu'à la location du Bob cat.

Avis du Conseil: Le Conseil se réjouit de cette information et autorise

Nombre de voix: Pour : 11 contre : / abstention: /

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Il est demandé d'afficher régulièrement dans les jours qui suivent les Conseils Municipaux le CR de séance.
- Le 2° adjoint a exposé les travaux qui seront réalisés avec les moyens propres de la commune sur le captage de la source du Malpas ou pour palier à une turbidité récurrente, l'eau sera captée dans la galerie au moyen d'une crépine et d'un tuyau PVC qui sera relié directement au bassin.
- La visite des hameaux avec le technicien de SM de la Vallée de l'Orb et du Libron pour équiper et déterminer l'emplacement des compteurs a eau et des raccordement est terminée. Le dossier sera élaboré prochainement.
- La borne fontaine située dans le hameau d'Andabre qui a subi une dégradation importante qui l'a rendue inutilisable, sera remplacée par une autre borne fontaine du même type.
- A la demande générale, l'artisan en charge de la restauration du presbytère de l'église de Douch sera rapidement contacté par le Maire pour l'exécution des travaux dans les délais les plus brefs.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00
Tous les points de la séance ont été adoptés à la majorité.***

La date de la prochaine séance du Conseil Municipal sera fixée ultérieurement



**Jacques MENDES
Maire de ROSIS**

Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr

Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr

Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19

site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>

